

Conseil Intercommunal

Convocation à une séance extraordinaire du Conseil Intercommunal AISGE

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Vous êtes convoqué[e]s à la séance extraordinaire du Conseil Intercommunal de l'AISGE le :

Jeudi 2 février 2017 à 20h00
à la salle du Pavillon, à Genolier.

Ordre du jour

1. Appel.
2. Assermentation[s] (*si nécessaire*).
3. Approbation du procès-verbal du CI Extraordinaire du 30.11.2016.
4. Communications du bureau.
5. Communications du CODIR.
6. « Futur complexe scolaire de Le Muids », présentation du projet, des démarches, des obligations légales et des conséquences financières pour les communes.
7. Nomination d'un membre pour la commission de pilotage de la construction du complexe scolaire de Le Muids.
8. Propositions individuelles et divers.

Genolier, le 13 janvier 2017

Envoi à :

Mmes et MM. les Conseillers Intercommunaux
Mmes et MM. les membres du CODIR
M. le Directeur de l'EPSGE
Journal La Côte

Pour le bureau du Conseil Intercommunal :
François VAUTIER Valérie ZEENDER
Président Secrétaire

